



**ARRETE MUNICIPAL N°54/2025**

Commune d'AUBIGNOSC  
04200

[www.aubignosc04.fr](http://www.aubignosc04.fr)  
[mairie.aubignosc@wanadoo.fr](mailto:mairie.aubignosc@wanadoo.fr)  
04 92 62 41 94

**Le maire de la commune d'AUBIGNOSC,**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le Code pénal et notamment son article R.610-5
- Vu l'arrêté préfectoral n°2021-197-003 du 16/07/2021, réglementant l'accès, la circulation, la présence de personnes et l'usage de matériels ou engins pouvant être à l'origine d'un départ de feu dans les espaces exposés au risque d'incendie de forêt,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2024-211-006 DU 29/07/2024, modifiant l'arrêté préfectoral N°2021-197-003 du 16/07/2021, réglementant l'accès, la circulation, la présence de personnes et l'usage de matériels ou engins pouvant être à l'origine d'un départ de feu dans les espaces exposés au risque d'incendie en forêt,
- Vu l'arrêté municipal 53/2025 interdisant l'accès à tous les massifs forestiers de la commune en raison d'un risque exceptionnel d'incendie,
  
- Considérant que les conditions météorologiques actuelles (précipitations continues et baisse significative des températures) réduisent le risque incendie ;
- Considérant qu'il n'y a plus lieu de maintenir l'interdiction temporaire,

**ARRETE :**

**Art. 1** – L'arrêté 53/2025 du 12 août 2025 interdisant l'accès au massif forestier est abrogé.

**Art. 2** : L'accès au massif forestier communal est de nouveau autorisé à compter du 28 août 2025.

**Art. 3** : Monsieur le Maire, Monsieur le commandant de la Brigade de gendarmerie de Château-Arnoux/les Mées, les agents assermentés de l'ONF sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera affichée en mairie et transmise à :

- Monsieur le Préfet de Digne-Les-Bains
- Monsieur le Commandant de Brigade, Gendarmerie de Château-Arnoux/Les Mées
- Monsieur le Chef du Centre de secours de Château-Arnoux
- Monsieur le Chef de Centre de l'Office National des Forêts à DIGNE LES BAINS
- Monsieur le Président de la Société de chasse

Fait à AUBIGNOSC, le 28 août 2025  
Le maire  
René AVINENS

